

# ACCOMPAGNEMENT D'UN PROJET D'IMPLANTATION

## LES OBJECTIFS :

Vous proposer :

- un accompagnement global,
- une interface unique avec tous les partenaires impliqués dans la réussite de votre implantation
- une offre d'accueil complète et précise, facilitant votre prise de décision.

## L'ACCOMPAGNEMENT D'UN PROJET D'IMPLANTATION, C'EST :

- Une identification de l'offre foncière et/ou immobilière adaptée au besoin de l'entreprise
- Des données complètes sur le contexte et les conditions d'implantation
- Une information précise sur les aides financières mobilisables
- L'ingénierie financière publique et privée
- La mise en relation avec les partenaires (Pôle Emploi, Banques, services de l'Etat, Collectivités...) et services utiles du territoire
- L'aide au bon déroulement du projet d'implantation jusqu'à son terme

## LES + :

- Des hôtels d'entreprises clé en main et des zones d'activités dédiées à l'agroalimentaire
- Une offre d'accueil d'entreprises spécialisée AGROPARC, NOGAROPOLE.....
- Un accompagnement sur-mesure

## Nos clients témoignent

«AGROPARC est un levier, cela nous a permis de démarrer les activités dans des conditions optimales »

*Cyril Baland - BC BIO*

## Infos pratiques

### Pour qui ?

Entreprises, Porteurs de projet

**Valeur : 3056 €** pris en charge par GERS DEVELOPPEMENT

### Pré-requis :

Avoir un projet viable d'extension d'activité ou d'implantation dans le Gers et une ébauche de business plan.  
Disponibilité : au minimum ½ journée en face à face avec le chargé d'affaires Gers Développement.

### Document remis :

Proposition d'accueil

## Contactez votre CCI.

**FRANÇOIS BEDOUSSAC**

Chargé d'affaires GERS  
DEVELOPPEMENT

06.33.88.58.76

[f.bedoussac@gersdeveloppement.fr](mailto:f.bedoussac@gersdeveloppement.fr)



**CCI GERS**